



Communauté de Communes  
*Paysans Forêts et Patrimoine*

**NOUVEAU**

POUR LA RENTREE PROCHAINE  
INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE  
POUR LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE  
ET OCTOBRE AUX ACCUEILS DE  
LOISIRS

MODALITES D'INSCRIPTION :

DU 17 JUILLET

AU 25 AOÛT 2023



**REGLEMENT A DEPOSER AVANT LE 25 AOÛT 2023**

***(sous enveloppe cachetée au nom de l'enfant)***

## Lexique

Partons sur de bonnes bases en utilisant tous un vocabulaire commun !

### 1. Inoé :

C'est l'application web qui permet de gérer et administrer l'extrascolaire, grâce à une simple connexion Internet.

### 2. Inscription :

Indication par la famille du centre de loisirs souhaité.

### 3. Activités :

Il s'agit du terme pour désigner un centre de loisirs :

Ex : Nogent-sur-Vernisson - Automne - 23/24

### 4. Réservation :

Indication par la famille des jours de présence souhaités.

### 5. Modifier/ajouter/supprimer :

Comme le spécifie le règlement intérieur, toutes modifications, ajouts et/ou suppressions sont possibles dans un délai de 8 jours pour les mercredis et un délai de 10 jours pour les vacances.

## Contacts

VOTRE ENFANT FRÉQUENTE OU VA S'INSCRIRE SUR LE CENTRE DE LOISIRS :

### DE LORRIS, THIMORY, VARENNES

Contact : Valérie COLAPINTO

02.38.92.64.08

accueil.jeunesse@comcomcfg.fr



### DE NOGENT-SUR-VERNISSON, CHÂTILLON-COLIGNY, MONTCRESSON, SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Contact : Claudine HOMMEY

02.38.96.76.10

accueil.alsh@comcomcfg.fr



## CENTRES DE LOISIRS

MERCREDIS

Un espace famille  
... pour quoi faire ?

La Communauté de Communes a coordonné l'achat du logiciel iNoé pour les communes adhérentes et pour elle-même afin de permettre aux familles de procéder aux inscriptions via un portail familles où les données indiquées par vos soins seront partagées.

A terme, une gestion simplifiée, un accès rapide, toutes les informations au même endroit, ou vous voulez et quand voulez !

Je n'ai pas de compte sur l'espace famille inoé ...



### ÉTAPE 1

Rendez-vous sur le site internet de la 3CFG [www.comcomcfg.fr](http://www.comcomcfg.fr) et cliquez sur le bouton



en haut à droite pour accéder à l'Espace Famille.

### ÉTAPE 2

**Créez un compte** et saisissez l'ensemble des informations demandées «familles» et «enfant», et rendez-vous ensuite à **l'étape 3**.

J'ai déjà créé mon compte mais je n'ai pas chargé mes documents

### ÉTAPE 3

Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique «mes documents».

#### Les documents à mettre en ligne :

- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins du carnet de santé
- Justificatif quotient familial (Caf ou MSA)

### ÉTAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, **votre compte sera validé par nos services** et vous pourrez **procéder à l'inscription**.

Rendez-vous ensuite à **l'étape 5**.



Cette procédure d'inscription dématérialisée est obligatoire. Il n'y aura plus de dossier papier.

J'ai déjà créé mon compte et chargé tous mes documents

### ÉTAPE 5

**Inscription possible** au centre de loisirs souhaité.

### ÉTAPE 6

**Réservation des jours souhaités.**

### ÉTAPE 7

**Consultez régulièrement votre compte** pour voir si les réservations sont confirmées.

### ÉTAPE 8

**Possibilité de modifier/ajouter/supprimer** en ligne jusqu'au délai prévu par le règlement.

*Des listes d'attente peuvent être mise en place en raison de la capacité limitée.*